

## Infos pour toutes les communautés (suite)

Mercredi 6 mars – 20h15 – Salle sous NDG : les jeunes vous invitent ! Pour commencer le carême ensemble : **partage de la soupe**, préparée et servie par les jeunes et les jeunes pros, après la messe des Cendres.

Dimanche 17 mars – 15h30 – cathédrale de Rennes : Mgr d'Ornellas ordonnera diacre permanent pour le diocèse de Rennes, Dol et Saint-Malo, **Bernard SAUTJEAU**. Bernard sera ordonné en même temps que deux autres diacres permanents, Philippe NOURRIT et Jean Pierre MERIENNE. Nous sommes tous invités à venir entourer Bernard, son épouse Jacqueline, et toute sa famille.

Informations pratiques :

- Si vous souhaitez vous rendre en car à la célébration d'ordination, merci de vous inscrire auprès des accueils de Paramé, Sainte-Croix, Notre-Dame-des-Grèves pour réserver votre place. Départ à 13h45 au plus tard depuis le parking de NDG.
- Par ailleurs, dans la joie de cet événement, et si vous voulez participer au cadeau offert par la communauté paroissiale à Bernard pour l'acquisition des ornements liturgiques, rituels, etc., une enveloppe est à votre disposition à cet effet dans chaque accueil paroissial. Merci d'avance.

### Denier de l'Église 2019

Cette contribution financière est versée librement par les catholiques au diocèse. Par votre don, vous devenez acteur de l'évangélisation en participant à la vie matérielle des prêtres, à la formation des séminaristes, et à la rémunération des laïcs en mission ecclésiale. Vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % : 100€ vous coûte en réalité 34€. Utilisez les enveloppes ad hoc ou réglez sur [www.e-rennes.catholique.fr](http://www.e-rennes.catholique.fr)

## Infos ND des Grèves

Mardi 26 février – 20h30 : prochaine répétition **chorale paroissiale** 🎵

## Infos Saint-Patrick

Mercredi 27 février – 17h – Presbytère : **équipe liturgique** (Saint-Ideuc 2)

Mercredi 27 février – 20h30 – Saint-Ideuc : répétitions **chorale paroissiale** 🎵  
Pour préparer le concert la présence de tous est plus que souhaitable ...

**Eglise de Saint-Ideuc**. Des problèmes techniques nécessitent des travaux par la Mairie dans l'église. Elle sera fermée jusqu'au 31 mars. Pendant cette période, aucune cérémonie ne pourra être célébrée. La messe du samedi soir aura lieu à Rothéneuf, celle du vendredi matin à 9h sera célébrée à Paramé.

## Infos Sainte-Croix

La communauté chrétienne de Sainte-Croix n'oubliera pas **Maurice-Pierre DUAULT**, décédé mardi, membre de la chorale, dont les obsèques ont été célébrées jeudi à Carentan.

Lundi 25 février – 9h – Église Sainte-Croix : **ménage** de l'église. Appel aux bonnes volontés.

## Infos pour les jeunes et les enfants

Samedi 16 mars – 18 – Eglise Saint-Jean l'Évangéliste : **messe** animée par les jeunes.



Dans nos Paroisses ...

Dimanche 24 février 2019

## Tendre l'autre joue ?

« A qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre ; à qui t'enlève ton manteau, ne refuse pas ta tunique. A quiconque te demande, donne, et à qui t'enlève ton bien ne le réclame pas ... ». Jésus ordonnerait-il donc à ses disciples de ne pas s'opposer au mal, de laisser faire les violents ? Comment cette vision est-elle conciliable avec l'exigence de combattre l'arrogance et le crime, et de dénoncer tout cela avec fermeté, au prix même des risques encourus ? Que dire de la « tolérance zéro », aujourd'hui invoquée par certains face à l'augmentation de la micro criminalité ?

Non seulement l'Évangile condamne cette exigence de légalité, mais elle la renforce. Il y a des situations où la charité n'exige pas de tendre l'autre joue, mais d'aller tout droit à la police pour dénoncer le fait. La règle d'or, qui vaut pour tous les cas c'est de faire aux autres ce que nous voudrions qu'ils fassent pour nous. Si vous, par exemple, étiez victime d'un vol ou d'un chantage, ou que quelqu'un vous rentre dedans et emboutisse votre voiture, vous seriez certainement contents de voir que celui qui a assisté au fait est prêt à aller témoigner en votre faveur. Et bien c'est ce que l'Évangile vous demande de faire, au lieu de vous réfugier toujours derrière cette phrase : « Je n'ai rien vu, je ne sais rien ». Le crime prospère car il est couvert par la peur et le silence.

Mais prenons les paroles de l'Évangile, qui sont en quelque sorte plus dangereuses : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés ». Est-ce à dire que l'impunité a la voie libre ? Et que dire alors des magistrats qui font les juges à plein temps, par profession ? Que l'Évangile les condamne dès le départ ? L'Évangile n'est pas si naïf ou si irréaliste qu'on pourrait le penser à première vue. Ce qu'il nous ordonne ce n'est pas tant de bannir tout esprit de *jugement* de notre vie, mais plutôt de bannir de notre jugement le *venin* qui est en lui ! C'est-à-dire, cette partie de hargne, de refus, ou de vengeance qui se mélange souvent à l'évaluation objective des faits. Le commandement de Jésus : « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés » est immédiatement suivi, nous l'avons vu, par le commandement : « Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés » (Lc 6, 37). La seconde phrase sert à expliquer le sens de la première.

La Parole de Dieu bannit ces jugements « sans pitié », sans miséricorde. C'est une pratique qui, avec le péché, condamne sans appel les pécheurs.

Père Raniero Cantalamessa

## Accueil dans les presbytères

Site internet commun : [www.paroisses-saintmalo.fr](http://www.paroisses-saintmalo.fr)

Paroisse Notre Dame des Grèves : 3 rue Jules Ferry, sous l'église / 09.72.83.72.68  
[notredamedesgreves@wanadoo.fr](mailto:notredamedesgreves@wanadoo.fr)

Lundi à vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30 – samedi de 9h30 à 12h.

Paroisse Saint-Patrick d'Alet : 3 place Georges Coudray à Paramé / 02.99.56.00.18  
[paroissesaintpatrickalet@gmail.com](mailto:paroissesaintpatrickalet@gmail.com)

Lundi à vendredi de 9h30 à 12h et 14h30 à 16h30 – samedi de 10h à 12h.

Paroisse Sainte-Croix : 9 rue Sainte-Jeanne Jugan à Saint-Servan / 02.99.81.21.53  
[par.saintecroix@wanadoo.fr](mailto:par.saintecroix@wanadoo.fr)

Lundi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h – mardi à samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h.

## Messes

<b>Samedi 23 février</b>		<b>Saint Polycarpe, évêque et martyr</b>	
Chapelle Saint-Louis	18h	Yves THOUIN – Jean NAUDIN	
Chapelle Sainte-Anne	18h	Paule ECALLE – Familles BERNARD-DUCLOS, LARCHE et WERWAKE	
Rothéneuf	18h	Félix LEPORT – Denise CELLIER – Familles LE HERAN-LEGAL-VARANGOT	
<b>Dimanche 24 février</b>		<b>7<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>	
Paramé	10h30	Marie-Thérèse LE GATT – Pierre RUAUDEL - -Bernard GESLIN – Jacques DESHAYES et les défunts de la famille – Christophe SORT – Dominique et Jean-Pierre LEROUX – Yvon DISCORD – Michel GOURDIER et parents défunts	
Sainte-Croix	10h30	Marie SAINT-JALMES – Henri MARTEL – Père Michel LEUTELLIER – Michel et alicie BERNIER – Denise DELAUNAY – Défunts des familles BICHON-BARBOTIN, ZEIGLER et HABERT – Annick ERHEL – Âmes du purgatoire	
Notre-Dame des grèves	11h	Eugène LEHOERFF – Françoise DISSEZ	
<b>Lundi 25 février</b>		<b>Bienheureux Robert d'Arbrissel</b>	
Oratoire NDG	18h	Défunts de la paroisse	
<b>Mardi 26 février</b>			
Chapelle Sainte-Anne	9h	Famille VILLALARD-MOREL	
Rothéneuf	9h	Élisa et Johanna	
Résidence Jean XXIII		Pas de messe	
<b>Mercredi 27 février</b>			
Chapelle Saint-Louis	8h30	Père Michel LEUTELLIER – Sry MARCHÉ	
Paramé	8h30	Françoise GRANGER	
Foyer Renan		Pas de messe	
<b>Jeudi 28 février</b>			
Oratoire NDG	9h	Défunts de la paroisse	
Oratoire NDG	12h30	Défunts de la paroisse	
Paramé	18h30	Défunts de la paroisse	
<b>Vendredi 1 mars</b>			
Chapelle Saint-Louis	8h30	Marie Saint-Jalmes	
Paramé (Saint-Idéue)	9h	Dominique et Jean-Pierre LEROUX	
<b>Samedi 2 mars</b>		<b>Sainte Marie</b>	
Chapelle Saint-Louis	18h	Robert LAGNEL - Jean NAUDIN - Bernadette DOUCET - Madeleine JAN-GOURIO - Les défunts de la famille PERSON	
Chapelle Sainte-Anne	18h	Pierre AUMONT - Alain MORDRELLE et sa famille	
Rothéneuf (Saint-Idéue)	18h	Âmes du purgatoire	

## Messes (suite)

<b>Dimanche 3 mars</b>		<b>8ème dimanche du temps ordinaire</b>	
Paramé	10h30	Louis LEBRETON - Aline et Louis CUGUEN - Marie-Louise JACOB - Claude GUILLEMER - Famille DUBOIS et LEGEAY - Christophe SORT - Casimir et Andrée PADRUT - Bernard GESLIN - Colette-Marie SZYMCZAK - Intention particulière	
Sainte-Croix	10h30	Marie SAINT-JALMES - Simone DEGANO - Henri MARTEL - Joseph COCHET - Père Michel LEUTELLIER - Marie-Anne TREBERN - Les défunts de la famille HABERT	
Notre-Dame des grèves	11h	Jean et Alain PINÇON et parents défunts - Sœurs défuntes du Sacré-Cœur – M. et Mme Francis COUVERT	

Messe tous les dimanches soirs à 18h à La Richardais (attention au barrage)

## *La vie de nos communautés*

**Nos peines.** À NDG : **Paule RIPAUD** (96 ans), **André BARBOT** (97 ans), **Odette MOTTOT** (88 ans), **Raymond FEUCHER** (84 ans). À Paramé : **Simone POPULUS** (96 ans), **Bernadette LANGLAIS** (80 ans), **Simone ROGER** (92 ans). À Rothéneuf : **Hélène THÉBAUT** (96 ans). À Sainte-Croix : **Marie-Thérèse FULLERINGER** (102 ans), **Christian RUELLO** (81ans).

## *Info spéciale*

### **Dimanche 3 mars – 11h – NDG : Messe des Communautés**

*Les communautés de Saint-Patrick d'Alet, de Sainte-Croix de Saint-Servan et de Notre-Dame des Grèves sont invitées à se réunir pour la deuxième messe des Communautés à NDG.*

- ❖ Venez nombreux, en famille, seul ou accompagné !
- ❖ Les enfants faisant leur 1<sup>ère</sup> communion cette année sont attendus auparavant à 9h30, dans les salles paroissiales de NDG pour une catéchèse.
- ❖ Avec la participation des enfants de l'école N.D. Auxiliatrice
- ❖ Instrumentistes : contactez Julien Gicquel (ju.gicquel@gmail.com)

## *Infos pour toutes les communautés*

Mardi 26 février – 20h – Cinéma Le Vauban 2 (La Grande Passerelle) : « **Le sacrement de la Tendresse** », film de Jean Vanier, fondateur de l'Arche et humaniste. L'Arche accueille plus de 1200 personnes en situation de handicap mental dans 33 communautés. Tarif : 5 euros. Projection organisée par l'association Simon de Cyrène de Saint-Mal

Samedi 2 mars – 15h30 – NDG : **répétition générale** (voir annonce ci-dessous).

Dimanche 3 mars – 15h – NDG : **concert "Au fil de l'année liturgique"** par les chorales de nos 3 paroisses. Des oeuvres de Bach, Rudnick, Fauré, Rameau, (...), et aussi des chants en polyphonie pour assemblées. Entrée gratuite, église chauffée.

Dimanche 3 mars : **quête** pour la formation des séminaristes. Cette quête vous est particulièrement recommandée par Mgr d'Ornellas et par votre curé. 17 séminaristes sont actuellement en formation pour le diocèse.